

Espace Naturel Sensible



SE PROMENER, RANDONNER FAIRE DU SPORT

MASSIF DU GRAND COLOMBIER

CHARTE DE BONNE
COHABITATION DES USAGES



UN ESPACE LABELLIÉ

Espace Naturel Sensible de l'Ain

Plus de 1 800 hectares de l'alpage de Sur Lyand,
au point de vue du Fenestrez au sud.

DES SECTEURS CLASSÉS EN NATURA 2000,

reconnus à l'échelle européenne
pour leur intérêt écologique et la
réserve biologique intégrale de la
forêt domaniale d'Arvière.

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Tulipes sauvages, narcisses,
orchidées, papillons,
rapaces (*faucon pèlerin*,
circaète Jean-le-Blanc),
chamois, lynx, amphibiens
dans les goyas (*nom local*
des mares) **et sources...**



UNE MOSAÏQUE DE PRAIRIES, DE PELOUSES SÈCHES ET DE SECTEURS BOISÉS



A TITRE INDIVIDUEL,

JE M'ENGAGE :



Je respecte l'activité pastorale et la nature en parcourant uniquement les chemins de randonnée balisés.

Je respecte les alpages qui sont des lieux d'activités agricoles et de vie des troupeaux.

Je respecte les propriétés privées.

Je referme les portes des parcs derrière moi. Je ne touche pas les clôtures des parcs. Elles sont électrifiées.

A proximité du troupeau, je garde mes distances, je reste calme et je le contourne si possible. Je ne cours pas, je ne m'agite pas, je ne crie pas.



Je tiens mon chien en laisse et je respecte les secteurs où les chiens sont interdits.



Je respecte les bergers. Ils peuvent se déplacer en quad ou 4x4, modes de transport autorisés pour leur pratique professionnelle.





Je partage cet espace naturel avec d'autres utilisateurs que je respecte.

Je respecte la limitation de vitesse à 50 km/heure sur l'ensemble des routes traversant les alpages.

Je n'emprunte pas les chemins ruraux avec mon véhicule motorisé lorsque ceux-ci présentent une interdiction.



Le Massif du Grand Colombier possède des richesses naturelles fragiles, j'évite de ramasser des plantes et de faire trop de bruit.



D'une manière générale, je respecte les aménagements et les équipements pastoraux.



Je respecte la réglementation affichée.



Le camping sauvage est interdit



Je me gare sur les parkings prévus, et en aucun cas dans les prairies ou sur leurs chemins d'accès.

Je respecte l'interdiction générale de faire du feu.



Je redescends les déchets dans mon sac à dos ou ma voiture.



UN ESPACE PASTORAL



Les prairies naturelles d'altitude sont pâturées par des troupeaux de bovins. L'alpage représente une indispensable ressource en nourriture pour les troupeaux durant l'été.



C'est le pâturage des bovins qui entretient et fait vivre ce paysage.

RESPECTONS-LE !

UNE CHARTE DE BONNE COHABITATION des usages pour le Grand Colombier



A TITRE INDIVIDUEL,
JE M'ENGAGE

© Laurent Madelon

Avec la hausse de la fréquentation et le développement des activités de pleine nature (randonnées pédestres, VTT, trail, ski de fond et randonnée nordique, raquettes à neige, ...), l'État, les collectivités locales, la profession agricole ainsi que l'ensemble des usagers du site (forestiers, chasseurs, accompagnateurs...) se mobilisent pour améliorer la cohabitation entre les pratiques de loisirs et les activités agricoles.



JE SIGNE LA CHARTE

<https://arcg.is/eHKSe>





NUMÉROS UTILES



Secours
18 ou 112

Soyez acteurs de la qualité
de vos sites de pratique !

Signalez
vos problèmes sur :

www.sentinelles.sportsdenature.fr



CONTACT

**Communauté de communes Bugey Sud,
coordinateur de la démarche :**

Service tourisme - tél. 04.79.42.33.52
e.charrut@ccebugeysud.com

